



Les enjeux

Les syndicats : unité et divergences face à la crise

N°8
Décembre 2011

Guy Groux
Chercheur associé

www.cevipof.com



SciencesPo.

CEVIPOF
CNRS

Centre de recherches politiques

N°8
Décembre 2011Guy Groux
Chercheur associé

Les syndicats : unité et divergences face à la crise

Les thèmes de l'emploi, du chômage et du pouvoir d'achat sont au cœur des préoccupations des Français. Pourtant, dans un contexte d'élection présidentielle inédit car marqué par la rigueur et la crise économiques, les syndicats restent dans une situation difficile. Réussiront-ils à se faire entendre durant les prochains mois ? Pour eux, la question se pose plus que jamais.

En 2012, les syndicats sont dans une situation bien plus difficile qu'ils ne l'étaient lors de la dernière élection présidentielle. En 2007, la question sociale était au cœur des débats qu'il s'agisse du pouvoir d'achat - chacun se rappelle du slogan de Nicolas Sarkozy : « Travailler plus pour gagner plus » - ou de la rénovation de la démocratie sociale. À ce sujet, l'ensemble des « grands candidats », de Nicolas Sarkozy à Ségolène Royal en passant par François Bayrou, prônaient un renouvellement en profondeur des rapports entre la loi et la négociation. Estimant qu'il fallait accorder plus de place à celle-ci face au législateur, ils souhaitaient aussi redéfinir en profondeur les règles de la représentativité syndicale tant dans l'entreprise qu'à d'autres niveaux de négociations.

1/ Des élections marquées par la crise et la rigueur

En 2012, pour la première fois sous la V^e République, l'élection présidentielle sera placée sous le signe de la rigueur économique, ce qui contredit les propositions que les syndicats s'apprêtaient à soumettre aux divers candidats en matière de redistribution sociale ou de nouveaux

financements publics. Pour les confédérations, la situation actuelle est d'autant plus difficile qu'elle est en partie imprévue. Lors du mouvement sur les retraites de l'automne 2010, certains commentateurs, experts ou dirigeant syndicaux estimaient possible un recul du pouvoir politique au vu de la faible popularité du président de la République et de l'approche de l'élection présidentielle. À leurs yeux, la conjoncture était favorable aux syndicats. Aujourd'hui, c'est exactement le contraire qui se produit. Non seulement les pouvoirs publics ont maintenu leurs objectifs en matière de réforme de retraites mais le gouvernement a depuis défini de nouvelles mesures de rigueur qui touchent plusieurs domaines : accélération de la réforme des retraites, consommation et TVA, allocations familiales, indemnités relatives aux arrêts maladie, contreparties liées au RSA, etc.

Certes, on pourrait penser que ces mesures renforcent le mécontentement social, confortant ainsi les organisations syndicales mais la situation n'est pas dénuée d'ambiguïtés. Face à la situation économique et sociale de la France, le nombre de Français qui se disent « révoltés » a encore augmenté depuis le printemps 2011 : 48% en mai, 53% en octobre dernier. Et ce pourcentage

est beaucoup plus élevé que celui qui concerne les Français qui se disent « résignés » (29%) ou « confiants » (11%)¹. En outre, en novembre 2011, les questions liées au chômage et à l'emploi venaient largement en tête des préoccupations des Français (76% du total des réponses citées contre 57% pour les questions de santé et de qualité des soins qui se situaient en second rang)². Mais en parallèle, les conséquences de la crise économique actuelle semblent produire ses premiers effets sur l'opinion. À la fin octobre, un sondage réalisé par l'IFOP montrait que « la dette et le déficit public » constituaient désormais le problème le plus important pour les Français (33%) allant jusqu'à devancer le thème traditionnel du pouvoir d'achat (23%)³. De la même manière, l'influence des syndicats sur l'emploi et le chômage est souvent sujette à caution. En l'occurrence, seuls 23% des Français disent faire confiance aux syndicats pour « combattre le problème du chômage », un pourcentage inférieur à ceux des chefs d'entreprise (41%), du gouvernement (30%) ou des collectivités locales (27%)⁴. Dans la conjoncture présente, le faible crédit des syndicats qui affaiblit leurs propositions face aux candidats à l'élection présidentielle, peut être rapporté à l'échec qu'ils ont connu en 2010, lors du grand mouvement social sur les retraites. Ou encore à l'absence de résultats tangibles durant les vastes mobilisations du printemps 2009 qui dénonçaient la politique du gouvernement face à la crise. Mais plus fondamentalement, ces mouvements sociaux récents sont porteurs d'autres enseignements.

2/ Unité de façade, divergences de fond ?

Estimant que la faiblesse des syndicats français était due à leurs divisions, la CGT allait, dès les années 1990, militer en faveur d'un rapprochement entre les grandes confédérations. Cette stratégie avait un nom : le « syndicalisme rassemblé » et ce dernier prit forme au cours des mobilisations de 2009 et 2010. En dépit de certaines réserves de FO, ces dernières s'appuyèrent sur une unité syndicale qui concerna la totalité des centrales - de SUD à la CFTC - ce qui est inédit dans le contexte de l'après-guerre. Mais dans le même temps, cette stratégie avait des limites. Elle masquait mal les divisions existantes sur le terrain des pratiques et sur celui des propositions. Si l'unité permet d'atteindre le plus haut niveau possible de mobilisation face aux pouvoirs publics, ses résultats demeurent peu probants si elle ne s'incarne pas aussi sur le terrain des propositions. À l'automne 2010, l'unité syndicale n'était pas seulement mise en cause par les appels répétés de FO et de SUD en faveur d'une grève générale déclenchée de façon centralisée, ce que refusaient la CGT et la CFDT. Elle l'était surtout par le fait qu'elle ne débouchait pas sur des propositions communes face aux initiatives du gouvernement. À cet égard, entre la CGT et la CFDT qui constituaient l'axe du front syndical d'alors, les divergences étaient patentes notamment sur le plan de l'allongement de la durée des cotisations. Or, faute de propositions (réellement) communes, faute d'une sorte de « programme syndical commun », la mobilisation ne s'arrête-t-elle pas aux portes de la négociation, alors que c'est précisément là où elle devrait porter tous ses fruits ? En d'autres termes, fautes

¹ « Les Français "révoltés" face à la crise », sondage, IFOP/*Journal du Dimanche*, 22 octobre 2011.

<http://www.lejdd.fr/Economie/Actualite/Sondage-exclusif-Ifop-JDD-53-des-Francais-revoltes-face-a-la-crise-411067/>

² « Baromètre des préoccupations des Français, novembre 2011 », *La Croix*/TNS-SOFRÈS, 9 novembre 2011.

http://www.tns-sofres.com/_assets/files/2011.11.09-baro-preoc.pdf

³ « Dette, pouvoir d'achat, emploi... préoccupations des Français », sondage, IFOP/*Dimanche Ouest-France*, 30 octobre 2011.

⁴ « Réinventons le travail », sondage, CSA/*La Croix*, 26-27 octobre 2011, p. 4.

<http://www.csa.eu/multimedia/data/sondages/data2011/opi20111027-reinventons-le-travail.pdf>

de propositions communes, l'unité d'action se limite à l'action immédiate et ne débouche que rarement sur des résultats tangibles. D'une manière générale, c'est l'une des raisons qui explique la désaffection des salariés par rapport aux syndicats même s'ils rallient à l'occasion telle ou telle mobilisation, un ralliement par définition éphémère. Mais c'est aussi ce qui explique plus globalement le faible crédit des syndicats au sein de l'opinion comme le montre le Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF. À l'automne 2011, à peine un peu plus du tiers des interrogés (35%) disaient faire globalement confiance aux syndicats. Ce chiffre était égal à celui relatif à la confiance accordée aux grandes entreprises privées et il se situait en deçà de ceux concernant l'Union européenne (39%), les grandes entreprises publiques (44%), la police (65%) ou les hôpitaux (80%)⁵. À l'évidence, le faible crédit des syndicats constitue pour eux un réel handicap dans le cadre d'une élection présidentielle particulière à cause d'une conjoncture de crise et de rigueur. Comme il risque aussi de les handicaper dans l'après-présidentielle surtout lorsque l'on sait que la faiblesse de leur crédit est liée à leurs divisions organisationnelles et à leurs divergences sur le terrain des propositions.

Pour aller plus loin :

> BERNARD (Guillaume) et DESCHODT (Jean-Pierre) (dir.), *Les Forces syndicales françaises*, Paris, Presses universitaires de France, Major, 2010, 476 p. [ISBN 978-2-13-057782-9]

> GROUX (Guy), « Les syndicats, la loi, le contrat et l'histoire », *Projet*, « Question en débat : nouveaux conflits du travail », 315 (2), mars 2010, pp. 26-33. [ISSNe 2108-6648]
http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=PRO_315_0026

> GROUX (Guy), « Affaiblissement de la citoyenneté... et nouvelles formes d'engagement citoyen ? », *Cahiers français*, « Les démocraties ingouvernables ? », n° 356, mai-juin 2010, pp. 51-54. [ISSN 0008-0217]

> SAINSAULIEU (Ivan) et SURDEZ (Muriel) (dir.), *Le Sens politique du travail*, Paris, Armand Colin, Recherches, 2012 à paraître.

⁵ « Le Baromètre de la confiance politique », vague 3, octobre 2011, CEVIPOF/Centre de recherches politiques de Sciences Po.
<http://www.cevipof.com/rtefiles/File/barometre%20confiance/CEVIPOFpartie3.pdf>